

BATTLEFORD, 5 juillet 1885.

Général LAURIE.

Etonné de vous trouver encore à la Mâchoire-d'Original, vos fonctions ayant cessé avec le changement de base. En réponse à une question, j'informai le ministre il y a quelques jours que vous aviez quitté la Mâchoire-d'Original.

Le lieutenant-colonel Brennan doit remplir maintenant les fonctions qu'il reste à remplir à la Mâchoire-d'Original.

FRED. MIDDLETON, *major général.*

RÉPONSE

(80g.)

A UN ORDRE de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 31 mars 1886:—

Etat indiquant les noms de tous les officiers de la milice et des non-combattants nommés comme officiers des transports ou des approvisionnements, avec information concernant le rang et le corps des officiers de milice, la date de leur nomination, leur solde, par qui ils ont été nommés, qui les a recommandés, et le montant payé à chacun d'eux jusqu'à ce jour.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire d'Etat.

SECRETARIAT D'ETAT,

Ottawa, 12 mai 1886.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

OTTAWA, 3 mai 1886.

MONSIEUR,—En vous transmettant, sous ce pli, un état indiquant les noms de tous les officiers de la milice et des non-combattants nommés comme officiers des transports et des approvisionnements pendant la campagne dans les Territoires du Nord-Ouest l'an dernier, conformément à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886, je reçois instruction du ministre de la milice et de la défense de vous informer que quelques-unes de ces nominations ont été faites sur différentes routes, selon que l'exigeaient les circonstances, par les officiers préalablement nommés sur les lieux, sans consulter d'autorité supérieure, par conséquent nous n'avons aucun moyen de donner les noms des personnes qui ont fait ces nominations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

EUGÈNE C. PANET,

Sous-ministre de la milice et de la défense.

Au sous-secrétaire d'Etat, Ottawa.